

Espèce d'intérêt communautaire Code A338	<i>Nom français : Pie Grièche écorcheur</i>
<i>Nom latin : Lanius collurio</i>	



DISTRIBUTION GEOGRAPHIQUE :

- **Massif vosgien** : l'espèce est bien présente dans les vallées vosgiennes mais se rencontre également, plus rarement, sur les hautes chaumes. Population estimée entre 2500 et 3000 couples sur le massif vosgien sur les parties lorraines et alsaciennes du Parc des Ballons des Vosges (d'après LEFRANC., 1994 & LPO Alsace 2004)
- **National** : population estimée entre 160 000 et 360 000 couples (ROCAMORA & YEATMANN-BERTHELOT, 1999 in LPO, 2004)
- **Europe communautaire** : population estimée entre 2,5 et 5,5 millions de couples pour l'Europe hors Russie (HEALTH & al. In LPO, 2004)

INTERET PATRIMONIAL :

L'espèce est notée comme en régression en Europe et en France. Localement, le statut de la pie-grièche écorcheur n'est pas jugé défavorable du fait de populations encore importantes (LPO, 2004). Cette espèce bioindicatrice est caractéristique de zones agricoles extensives.

STATUT(S) DE PROTECTION

France	Alsace	Autres
National*		Directive Oiseaux : annexe I. Convention de Berne : annexe II

* : arrêté ministériel du 17 avril 1981

DESCRIPTION DE L'ESPECE :

Reconnaissance : bec crochu (comme un petit rapace), queue plutôt longue. Mâle caractéristique : masque noir au niveau des yeux et dos roux, queue noire bordée de blanc, gorge blanche et parties inférieures teintées de rose vineux ; femelle plus terne, couleur « moineau », avec parties inférieures fortement vermiculées (barrées de lignes noires).

Alimentation : espèce insectivore essentiellement (coléoptères, hyménoptères <abeilles etc> et orthoptères <sauterelles, criquets> notamment). Petits vertébrés également appréciés.

Reproduction : ponte à partir de mi-mai en moyenne puis incubation de 2 semaines : les petits naissent début juin puis restent au nid une quinzaine de jours. Pontes de remplacement possibles en cas d'échec, jusque début juillet environ. Des jeunes peuvent ainsi être observés au nid jusque fin juillet.

Comportement : espèce migratrice (via le Sahara) présente en France, sur les sites de migration, entre avril – mai et août – septembre.

DESCRIPTION DE SON MILIEU DE VIE :

Milieux ouverts riches en insectes et ponctués de petits arbres ou de buissons, de préférence épineux (pour la construction du nid) => milieux agricoles extensifs composés de pâturages, vergers et friches, voire coupes forestières. La taille moyenne du territoire est de 0,5 ha (LPO, 2004).

LOCALISATION SUR LE SITE NATURA 2000 HAUTES VOSGES :

L'espèce est potentiellement présente sur l'ensemble des hautes chaumes, en particulier dans les secteurs de landes piquetées d'arbustes isolés, les prés-bois et zones de recolonisation arbustive. Le tableau ci-dessous résume les localités connues mais l'espèce est certainement présente sur d'autres chaumes avec ce type de faciès de végétation.

COMMUNES	LIEU-DIT	SURFACE (en hectare)
Orbey	Surcenord	Au moins deux couples chaque année (FROMMELT A., com. pers.)
Soultzeren – Orbey	Secteur de l'Altenkray	2 couples (LPO, 1991 et LPO, 2004, plus vers l'est)
Plainfaing	Gazon du Faing	2 couples en moyenne (CSL, com. pers. 2004)
Linthal	Oberlauchen	3 couples en 2004
Linthal	Hilsenfirst - Remspach	3 à 4 couples (1989, 1994, 1998 & 2004)
Lautenbach-Zell	Morfeld	individu observé (nicheur ?)(PNRBV, 2003)
Mulhbach	Gaschney	3 couples (LPO, 1992)
Sondernach	Steinberg	1 couple (LPO, 1989)
Goldbach	Breffy	2 couples (LPO, 1994)
Etc....		

ETAT DE LA POPULATION SUR LE SITE NATURA 2000 HAUTES VOSGES :

- localisation : sur les hautes chaumes, l'espèce est relativement rare, et fréquente en particulier les secteurs de landes à Ericacées (myrtille, callune etc.), les prés-bois et les zones de recolonisation arbustive.
- nombre d'individus, densité de la population : 135 couples recensés en 1998 sur les hautes chaumes des sites des Hautes Vosges lors de l'enquête conduite par la LPO (LPO, 2004)
- échanges de la population du site avec les populations voisines : bons
- viabilité de la population du site Hautes-Vosges : bonne

MENACES AVEREES ET POTENTIELLES (en général et sur le site en particuliers) :

Plusieurs causes de régression et menaces sont avancées dans la bibliographie, notamment (sans hiérarchiser) :

- **arasement de haies, coupe de ligneux isolés** : il peut arriver que les agriculteurs souhaitent « nettoyer » des parcelles avec des arbustes isolés
- **intensification** : transformation de landes à Ericacées, de zones de recolonisation etc. en prairie ou en pré de fauche etc sans conserver des arbustes isolés
- **circulation motorisée** : collisions possibles
- **régression des insectes** : cette régression est notée par certains habitants et acteurs du massif, en particulier les apiculteurs qui relèvent la disparition des fleurs dans les prairies de plus en plus fumées. En ce qui concerne l'impact des traitements antiparasitaires réalisés sur les animaux d'élevage au niveau des populations de coléoptères, nourriture privilégiée des pies-grièches, il semble d'après un premier état des lieux que le recours à ces traitements reste modéré en montagne vosgienne (FLEDMANN JB/PNRBV, 2005)

En dehors du site, l'avenir de l'espèce est également lié à l'évolution de l'agriculture en fond de vallée vosgienne (disparition des prairies, intensification des landes, extension du maïs etc), à la chasse et au piégeage en Grèce et au Moyen Orient lors des migrations, ainsi que la sécheresse et l'épandage de pesticides sur les lieux d'hivernage africains (ROCAMORA & YEATMANN-BERTHELOT, 1999 in LPO 2004)

GESTION CONSERVATOIRE :

- **ENJEUX DE LA GESTION** : conserver un réseau de milieux agricoles favorables, en conservant tout particulièrement des arbustes (genévriers, prunelliers, aubépines etc) isolés : 1 arbuste tous les 50 m. est suffisant. Lors des rénovations pastorales sur des sites potentiellement favorables, conserver autant que possibles quelques arbustes isolés, haies etc.
- **PROPOSITIONS DE GESTION CONSERVATOIRE** : proposer des mesures agri-environnementales adaptées sur les zones de présence de l'espèce et poursuivre la sensibilisation des exploitants agricoles et élus notamment Lors des rénovations pastorales, veiller au maintien d'arbustes isolés et de haies.
- **PROPOSITIONS DE METHODES DE SUIVI DE L'ESPECE SUR LE SITE** : observation des oiseaux dans les pâturages. Suivi régulier, tous les 5 ou 10 ans, sur une dizaine de secteurs échantillons répartis sur les ZPS du massif vosgien
- **ETUDES SUPPLEMENTAIRES** : /
- **INFORMATION, PEDAGOGIE** : agriculteurs, élus notamment.

BIBLIOGRAPHIE :

LIGUE pour la PROTECTION des OISEAUX d'Alsace, 2004 – La Bondrée apivore, le Faucon pèlerin et la Pie-Grièche écorcheur dans la ZPS Hautes Vosges ; étude commanditée par la DIREN Alsace – novembre 2004 : 26 p. + couches SIG

LIGUE pour la PROTECTION des OISEAUX d'Alsace, 2006 – Inventaire de l'avifaune nicheuse menacée sur le territoire du Parc naturel régional des Ballons des Vosges - Etude réalisée pour le compte du PNRBV, décembre 2006 : 31 p.

FELDAMNN Jean Baptiste, 2005 – Traitements antiparasitaires sur les bovins : contribution à la réalisation d'un premier état des lieux sur le territoire du Parc naturel régional des Ballons des Vosges ; rapport de stage de fin d'étude IUT Colmar Génie Biologie, juin 2005 : 34 p.

LEFRANC N., 2004 – La Pie-Grièche écorcheur ; Ed. Belin coll. Approche : 95 p